



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/2022011

Domaine : 1.3

Date de convocation : 24 juin 2022

Date de l'affichage : 24 juin 2022

Date d'affichage de la délibération : 1^{er} juillet 2022

Objet : 11 – SPL Cergy-Pontoise Aménagement : rapport annuel du représentant pour l'année 2021

L'an deux mille vingt et deux, le trente juin à vingt heures,

Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Calandres, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV (à partir de 20h10), Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjoints au maire, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS (à partir de 20h12), Agnès LUXIN, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Françoise ROMANETTI, Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédérick TURNERET, Freddie PATER, Tatjana PUSKAS, Frédérick DIVIALLE, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Yannick MAURICE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Alexandre KARADJINOV a donné pouvoir à Madame Edwina ETORE (jusqu'à 20h10)
- Madame Marie-Madeleine COLLOT a donné pour voir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Monsieur Alain GAUDISSIABOIS a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES (à partir de 20h12)
- Monsieur Marc NADREAU a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Madame Emilie DA SILVA a donné pouvoir à Madame Françoise ROMANETTI
- Madame Sylvie MORELLE a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE

Madame Françoise ROMANETTI a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 25 (jusqu'à 20h10), 26 (à partir de 20h10), 27 (à partir de 20h12)
- Votants : 33

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur Frédérick TURNERET, Conseiller Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1524-5 et L 2313-1-1,

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20220630-2022011-DE
Date de télétransmission : 15/07/2022
Date de réception préfecture : 15/07/2022

VU le rapport de Monsieur Frédéric TOURNERET invitant le Conseil Municipal à prendre acte du rapport du mandataire de la Commune d'Eragny à l'Assemblée Spéciale de Cergy-Pontoise Aménagement au titre de l'année 2021,

VU l'avis du Bureau municipal,

VU l'avis de la Commission Aménagements, Mobilité, Urbanisme et Environnement,

CONSIDERANT que le rapport annuel est présenté à l'Assemblée délibérante en application de l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, que par ce rapport, le mandataire de la commune d'Eragny-sur-Oise au sein de l'Assemblée Spéciale de Cergy-Pontoise Aménagement rend compte au Conseil municipal de l'activité de Cergy-Pontoise Aménagement au cours de l'année 2021 ainsi que la situation financière de la société au 31 décembre 2021 ;

CONSIDERANT que le résultat net de l'exercice 2021 laisse apparaître un résultat bénéficiaire de 16 085,57 €. Que les capitaux propres de la société s'élèvent à 3 250 095 € pour un capital social de 2 500 000 € ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

PREND ACTE du rapport du mandataire de la Commune d'Eragny-sur-Oise à l'Assemblée Spéciale de Cergy-Pontoise Aménagement pour l'exercice 2021.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité dont ampliation sera publiée au recueil des actes administratifs de la Ville.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, publication et de sa transmission au Représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France